

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-4/15

---

Commission n° 4 - Solidarités, Santé Publique et Logement  
Rapporteur : QUERCI Danièle

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : TALLET Maud

---

**OBJET :** Subventions de fonctionnement à des associations oeuvrant dans le domaine de la petite enfance et de la santé.

Afin de soutenir des associations qui oeuvrent dans le domaine de la petite enfance et de la santé, des crédits ont été inscrits au budget 2010 pour l'attribution de subventions de fonctionnement. Trois précédentes répartitions ont été proposées lors des séances des 25 juin 2010, 15 octobre 2010 et 26 novembre 2010 pour un montant total de 99 800 €. Ce rapport vous propose une dernière répartition de crédits au profit de 3 bénéficiaires. L'ensemble représente un montant de 10 500 €.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 1<sup>er</sup> février 2010 « Budget Primitif pour l'exercice 2010 »,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

Article 1 : d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2010 aux bénéficiaires énumérés ci-après :

- L'association Jumeaux et Plus.....800 €
- L'association Les Loups Verts.....2 000 €

Ces crédits sont prélevés sur l'opération « Participation/Aide à la parentalité et à l'enfance », action « subventions et participations aux associations » du domaine « Prévention médico-sociale ; aide à la fonction parentale et à l'enfant » et seront versés en une seule fois.

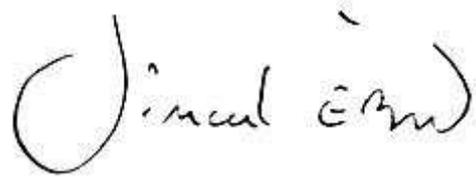
Article 2 : d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2010 au bénéficiaire énuméré ci-après :

- Mouvement Vie Libre.....7 700 €

Ces crédits sont prélevés sur l'opération « autres subventions », action « Subvention de Santé Publique » du domaine « Santé Publique » et seront versés en une seule fois.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ